



SAS EOLA Développement, 120 rue de Hoëdic, 44850, Ligné - Sté par Actions Simplifiée à capital variable - RCS Nantes 789 573 425
<http://eoliennes-ancenis.fr/> contact@eoliennes-ancenis.fr

Enquête publique imminente !

Par Jean Martin Cheverau

Bonjour à tous, L'annonce du démarrage de l'enquête publique à partir du 17 septembre est une étape cruciale, la réussite du projet se joue en grande partie sur les résultats de cette enquête. Certains d'entre vous ont déjà vu et/ou lu les panneaux signalant le déroulement de celle-ci. A ce sujet nous vous serions reconnaissants de nous signaler les dégradations ou disparitions éventuelles de ces panneaux d'informations, si vous en observez :

Envoyer un message au 0750379106

N'hésitez pas à participer à cette enquête, pour affirmer votre soutien citoyen au projet, et à en souligner les aspects que vous jugez positifs.

Concernant le projet EOLANDES, nous sommes en consultations continues avec différents bureaux d'étude pour faire les meilleurs choix dans la poursuite de cette exaltante entreprise, notamment pour la construction, étape majeure du projet. Nos compétences ayant des limites, une mission d'assistance maîtrise d'œuvre pourrait nous aider à avancer efficacement, en nous assurant une garantie de bonne mise en route jusqu'à injection du courant produit sur le réseau ENEDIS (ex ERDF !).

Dans un souci de transparence et de bonne relation avec les riverains les plus proches (jusqu'à 800 mètres des éoliennes) un courrier leur sera adressé les informant d'une proposition de mesure compensatoire permettant la réduction visuelle des aérogénérateurs par une plantation d'écrans arborés.

Merci beaucoup à tous pour les efforts consentis pour en arriver à cette étape. A bientôt pour l'annonce du résultat de cette enquête publique.

25/08, un Conseil de Direction de rentrée en pleine canicule !



Conseil de Direction de la SAS EOLA Développement :
Jean-Martin Cheverau, Président, collège des fondateurs
Olivier Kriegk, Directeur général, collège des fondateurs
Jean Rabian, collège des fondateurs
Philippe Branchereau, collège des clubs
Laurent Dubost, collège des clubs
Nicolas Javel, Loire-Atlantique développement SELA
Membres suppléants : Odile Bouteldja, Gérard Dupuis, Serge Galon, Eric Juncker, Paul Pelletier

Anticiper la construction

Par Olivier Kriegk

Depuis la décision de l'Assemblée générale d'avril, validant la création d'une filiale en charge de la construction et de l'exploitation de notre premier parc, nous poursuivons les contacts et réflexions en ce sens. La liste des actionnaires futurs se précise, et de ce fait nous pouvons poursuivre les contacts bancaires pour les faire réagir à la fois sur les aspects juridiques, mais aussi sur les fonds propres et sur la rentabilité financière. Tout laisse à penser que nous n'aurons pas de difficulté à obtenir des emprunts à hauteur de nos besoins. Pour aller plus loin, nous avons désormais besoin bien sûr de disposer des autorisations administratives, et de rentrer dans une phase plus active de consultation de nos fournisseurs futurs, pour faire baisser les prix indicatifs dont nous disposons pour l'instant, d'où la nécessité de se faire aider pour la rédaction des cahiers des charges, comme expliqué par Jean-Martin ci-contre.

Nous saluons Jean Mérel, compagnon de la 1^{ère} heure d'EOLA qui nous a quitté après un dur combat contre la maladie



L'enquête publique du projet Eolandes

Cette enquête se déroulera en Mairies de Teillé et Trans sur Erdre du vendredi 16 septembre à 9h00 au lundi 17 octobre à 12h00

Permanences du Commissaire enquêteur de 9 à 12h
– en Mairie de Teillé: vendredi 16 et samedi 24 septembre, mercredi 5 et lundi 17 octobre.

– en Mairie de Trans sur Erdre: mardi 27 septembre.
L'avis de l'Autorité Environnementale et le Mémoire d'EOLA en réponse à cet avis sont téléchargeables sur notre site :

<http://eoliennes-ancenis.fr/>

Energies renouvelables: la SAS EOLA contribuera aux objectifs de la France

Par Laurent Dubost

La loi de transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015 précise que la France doit se doter d'une programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE).

La PPE propose que la production d'énergie renouvelable qui représentait en 2015, 15 % de notre consommation finale d'énergie, passe à 23 % en 2020 et à 32 % en 2030.

La capacité éolienne installée début 2015 représentait 9120 MW et pour atteindre 19 000 MW fin 2020, **il faudra mettre en production 100 installations équivalentes à notre projet et ce, chaque année pendant 7 ans.....**

Il ne faut donc pas perdre de temps et faire en sorte que des projets tels que le nôtre puissent aboutir rapidement en respectant, bien sûr, toutes les normes environnementales.

Chaque territoire devra apporter sa contribution en fonction de ses atouts (éolien, solaire, biomasse,...) et les collectivités territoriales seront largement sollicitées pour accompagner le mouvement.

Cependant la Fédération de l'Energie Eolienne (FEE) estime que pour l'instant, nous sommes plutôt sur une trajectoire qui permettra au mieux d'atteindre en 2030 les objectifs de 2020".

Ceci justifie nos efforts pour lancer un second projet à Riaillé. Espérons que les Pouvoirs Publics seront faire preuve de cohérence en soutenant les projets éoliens citoyens.



Merci à nos 3 collègues pour l'installation autour du site des 18 panneaux annonçant l'Enquête publique (JMC est photographe)

Premières mesures de vent à Riaillé

Par Jean Rabian

Notre mât de mesure a repris du service le 28 juillet sur le site de Bourg Chevreuil, commune de Riaillé.

Après un mois de mesures et bien qu'il soit trop tôt pour tirer des conclusions, le site nous semble au moins aussi venté que celui de Teillé.

Aux capteurs de vent, girouettes et anémomètres, sont venus s'ajouter des microphones qui permettront de faire une étude de longue durée sur les mouvements des divers chiroptères qui vivent ou transitent sur la zone de projet.

Cet équipement a été mis en place en partenariat avec la Sté Windstrom qui développe le parc mitoyen de Trans sur Erdre et avec laquelle nous devrions échanger des données d'études environnementales, ce qui permettrait de réduire les coûts de développement.

Manifeste de soutien au projet Eolandes

Dernier appel aux gérants de clubs !

Nous prévoyons la remise du manifeste au Commissaire enquêteur avant la fin septembre et nous avons toujours peu de retours.

Faites signer cette pétition largement autour de vous, et particulièrement parmi les habitants des communes de Teillé, Trans sur Erdre et des communes limitrophes.

Envoyez **les originaux** avant le 20 septembre à :

EOLA, 14 la Haute Branchère 44850 le Cellier

L'équipe de direction fait de gros efforts pour la réussite du projet. C'est maintenant à vous d'apporter votre contribution !